

Code de conduite de l'école

Le respect de soi et des autres :

1. J'utilise toujours un langage correct et respectueux envers le personnel et les élèves.
2. Je bannis de mon langage : jurons, langage vulgaire, répliques, insolence, moqueries, menaces, mensonges.
3. Je vouvoie les adultes et je m'adresse en utilisant madame ou monsieur.
4. J'ai le devoir de respecter le droit à la différence.

Les circulations :

1. Je porte attention à mon timbre de voix dans l'école.
2. Je circule calmement dans l'école.
3. Je me rends aux toilettes aux moments déterminés par mon enseignante.
4. J'évite de flâner aux toilettes et aux fontaines.
5. J'ai besoin d'une autorisation écrite pour sortir de la classe.
6. J'utilise la porte qui m'est assignée pour les entrées et les sorties.

Les récréations :

1. Aux récréations, je respecte les aires et les horaires de jeux.
2. À la fin de la récréation, au son de la cloche, je prends mon rang.
3. Je me déplace et je joue dehors de façon sécuritaire.
4. J'utilise adéquatement tous les appareils.
5. Je demande la permission au surveillant pour aller chercher un ballon projeté à l'extérieur de la cour.
6. J'évite les bagarres, je règle mes conflits par la parole en gardant mon calme.
7. En cas de problème, j'en parle à l'adulte surveillant.
8. J'évite de me tirer pour m'amuser.
9. Je n'ai pas le droit de lancer dangereusement quelque objet que ce soit.

10. Les jours de grande pluie ou de grand froid, je m'occupe calmement à l'intérieur : jeux de société, dessins, lecture.
11. Je ne circule jamais dans la cour à bicyclette.
12. Je verrouille immédiatement ma bicyclette dans le support.

La tenue vestimentaire :

1. Je porte convenablement la tenue vestimentaire exigée par l'école sinon des vêtements conformes me seront fournis par la direction . Les couleurs de la garde-robe scolaire sont : bleu pâle, blanc, marine et rouge.
2. J'ai une autre paire de souliers pour porter à l'intérieur.
3. À l'extérieur je porte des chaussures appropriées à la température (ex. : En hiver, je porte des bottes).
4. En tout temps, j'attache mes souliers. (sécurité)
5. Je m'assure d'avoir mon costume pour l'éducation physique et pour toutes les activités sportives.

Le respect du matériel :

1. Je garde en bon état le matériel de l'école.
2. Je prends soin de mes effets scolaires.

Dîner et collations :

1. Au dîner, je consomme des aliments sains.
2. Je parle sur un ton de voix raisonnable.
3. Je reste assis à la place qui m'est assignée.
4. Je laisse ma place propre après le dîner.
5. Je rapporte ce qui est recyclable à la maison dans ma boîte à goûter.
6. Je prends de bonnes collations : fruits, légumes, produits laitiers.
7. Aucun aliment contenant des arachides sera toléré.

Règlements particuliers :

- La gomme est défendue à l'école.
- Le téléphone est réservé aux urgences seulement.
- Les objets dangereux sont prohibés et seront confisqués.
- Les trottinettes, planches et souliers à roulettes, patins à roues alignées sont interdits à l'école.
- Les élèves ne pourront apporter de jouets personnels à moins d'une activité particulière et pour cette activité seulement.
- Tous les appareils électroniques sont interdits (baladeurs, MP3, jeux, cellulaires etc.) Les appareils confisqués devront être récupérés par les parents au secrétariat.
- Les anneaux ne sont portés qu'aux oreilles.
- Les t-shirts et les pantalons ne doivent pas montrer les épaules, le dos, le ventre ou le nombril de l'élève.
- Le port de la camisole n'est pas permis.
- Le port de la casquette est interdit à l'intérieur.
- Les vêtements avec dessins de violence sont prohibés.
- Les démonstrations amoureuses (s'embrasser, s'enlacer etc.) ne sont pas permises à l'école
- Aucune violence physique, verbale ou intimidation ne seront tolérées. La direction se verra dans l'obligation de suspendre l'élève.

Les règlements s'appliquent en tout temps et par tous les intervenants à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Tout employé de l'école a le mandat de faire respecter les règles de conduite et d'assumer la responsabilité de tous les enfants qui nous sont confiés.

Tout manquement à l'une ou l'autre de ces règles entraînera une conséquence.

Le titulaire de l'élève a la responsabilité du suivi du dossier
disciplinaire
de chacun de ses élèves.

*Un document contenant les conséquences logiques aux manquements des élèves sera remis
aux parents lors de l'assemblée générale en septembre 2009.*

***J'ai pris connaissance de tous les règlements
ainsi que des informations utiles à la vie scolaire de mon enfant.***

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Signature de l'autorité parentale : _____ Date : _____